



LETTRE

DES BIENFAITEURS DE LA FONDATION DES MONASTÈRES

L'AMITIÉ MONASTIQUE À L'ŒUVRE

ÉDITORIAL

Chers amis des monastères,

Si je prends exceptionnellement la plume dans cet éditorial, c'est pour vous annoncer un changement important dans la vie de la Fondation et dans sa gouvernance. **En effet, après 25 années à son service dont 15 en tant que directrice, Madeleine Tantardini fait ses adieux à la Fondation.**

Arrivée en 2001 dans notre institution, **elle l'a accompagnée dans son développement et dans les changements organisationnels majeurs** que la Fondation a vécus depuis : de son modeste local de la rue de Paradis, où travaillaient seulement 3 personnes et quelques bénévoles sur une informatique balbutiante, aux bureaux de la rue Brunel, où l'équipe actuelle de 10 salariés s'adapte continuellement aux nouvelles technologies, avec le même esprit de service. **Que Madame Tantardini soit sincèrement remerciée pour ses nombreux apports,** sa bonne gestion et les liens très forts de confiance qu'elle a tissés avec communautés et donateurs.

Pour prendre sa suite, j'ai nommé, après avis du Conseil d'administration, Raymond Bockti. Le nouveau directeur est un juriste arrivé à la Fondation en 2014. Il en était directeur adjoint depuis 2018. Ce changement, qui se préparait depuis plusieurs mois est effectif depuis le Conseil du 19 mai dernier. Les communautés connaissent déjà bien Monsieur Bockti. **Et vous, chers amis des monastères, aurez donc l'occasion de le lire régulièrement dans les prochaines éditions de cette Lettre.**

Ainsi, une belle page se tourne mais l'aventure monastique se poursuit, et celle-ci s'écrit avec la Fondation des Monastères et avec vous, si vous le pouvez, chers donateurs. D'ici là, nous espérons que vous serez nombreux à venir prier avec nous dans nos monastères pendant l'été, en simple visite ou en retraite.

Bon été à tous !

+ François-José Humann

Père François-Marie Humann,
Président de la Fondation



LE MOT DU DIRECTEUR

Raymond Bockti, Directeur

Chers amis des monastères,

Lorsque je suis arrivé il y a 12 ans à la Fondation, je pensais entrer dans une institution immuable. Il n'en est rien !

À l'image des monastères, la Fondation est en perpétuel mouvement. Et à chaque départ de l'un d'entre nous, c'est autant une page qui se tourne qu'un **nouveau chapitre à écrire, dans la continuité de l'œuvre, mais aussi dans sa nécessaire adaptation** aux besoins nouveaux des communautés.

C'est donc un honneur pour moi de prendre la succession de Madeleine Tantardini en qualité de Directeur. **Je tiens aussi à exprimer ma reconnaissance pour la confiance** que me témoigne ainsi chaque membre du Conseil d'administration. La Fondation est aujourd'hui forte de 10 collaborateurs, 12 administrateurs et de quelques dizaines d'experts bénévoles, tous dévoués au service des moines et moniales.

Chacun de nous est également parfaitement conscient que **rien ne pourrait se faire sans le soutien indéfectible de vous tous,** bienfaiteurs de la Fondation.

MERCI à vous, et bel été.

ÉCHANGE AVEC MADELEINE TANTARDINI



Madeleine Tantardini, vous avez accompagné la croissance et le développement de la Fondation des Monastères, y a-t-il une étape sur laquelle vous souhaitez revenir ?

Les présidents successifs ont toujours voulu développer la communication, faire connaître l'œuvre pour qu'elle « rencontre ses amis ». Et c'est grâce à d'importants legs que nous avons pu quitter le bénévolat, pour communiquer de façon professionnelle. Puis, en 2019, nous sommes passés d'une communication de notoriété à une démarche plus active : cultiver les liens avec nos donateurs,

leur rendre compte de notre gestion, et en rechercher de nouveaux. Une démarche nouvelle puisque, jusque-là, nous étions tournés quasi exclusivement vers les communautés. Et celle-ci s'est avérée plus que positive, nous le mesurons par l'intérêt que vous portez à nos publications et par votre fidèle et généreux soutien.

Avez-vous un souvenir qui vous a plus particulièrement marquée ?

Des souvenirs marquants, en 25 ans, je n'en manque pas, bien sûr, avec les communautés pleines de vie et de projets. Mais, ceux qui me sont le plus chers, ce sont peut-être les moments (qu'ils se comptent en heures, jours, années parfois) passés à travailler avec celles qui, dans leur faiblesse, ont aussi eu besoin de la Fondation. Ce précieux service que rend la Fondation à ces communautés est souvent méconnu, il n'en est pas moins essentiel. Devoir quitter le monastère, se disperser, trouver un repreneur, et en tout cela témoigner de la fidélité à la vie monastique... voilà ce qui m'a le plus touchée. Merci à toutes ces communautés, aux instances de la Fondation qui m'ont fait confiance **et merci à vous, chers amis des monastères !**

TRÉSOR DES MONASTÈRES

LA SAVEUR INSPIRANTE DU HOUBLON À SAINT-WANDRILLE

Nous avons la chance d’avoir, à Saint-Wandrille, un cloître riche de sculptures. Quelques portes sont entourées de motifs végétaux différents, dont une de houblon. Alors que le frère Éric y déambulait, le Seigneur lui inspira de proposer à la communauté une nouvelle activité : une brasserie. La brasserie de Saint-Wandrille est donc née dans le cloître, à la porte du houblon !



Une louange des sens

Saint Benoît explicite clairement que le moine ne possède même plus son propre corps. Cette saveur se communique à l’Église entière, voire au monde entier. À l’image du houblon, qui est le sel et le poivre de la bière² (une bière fortement houblonnée sera composée d’environ 5 % de houblon), la vie religieuse apporte sa note particulière à l’Église, locale et universelle, et au monde entier.



Un lieu de contemplation

En conclusion, nous dirons que ce petit ingrédient nous prépare à mieux contempler ce que nous avons dans notre verre. La dégustation est un lieu de contemplation qui interpelle tous les sens de notre être : l’ouïe pendant l’ouverture de la bouteille et le service ; la vue sur la couleur et les reflets dans le verre ainsi que sur l’étiquette, souvent très soignée ; l’odorat comme premier contact aromatique ; le toucher avec la pétillance en bouche qui vient exciter les papilles ; et enfin le goût, avec la gorgée tant attendue. La bière demande donc une attention de tout notre être. Cette attention peut être tournée vers Dieu d’une manière très simple : en bénissant la bière avant de la boire.

Bénis, Ô Seigneur, cette bière nouvelle qu’il t’a plu de tirer de la tendresse du grain. Puisse-t-elle offrir au genre humain un remède salutaire. Fais que, par l’invocation de ton saint Nom, quiconque en boit recouvre la santé du corps et la protection de son âme. Par le Christ notre Seigneur. Amen.



Frère Matthieu Landri
Abbaye de Saint-Wandrille
<https://st-wandrille.com>

Extrait de l’article publié en juillet 2019 dans *Les Amis des Monastères* n° 199, Moines et Moniales artistes et créateurs, sentir et goûter la Création, et actualisé en mars 2026.

CES COMMUNAUTÉS ONT BÉNÉFICIÉ DE VOTRE SOUTIEN !

RÉNOVATION des toitures de l’abbaye de Wisques

Le territoire de la Morinie situé dans le Pas-de-Calais, a été évangélisé dès le 3^e siècle. Sa capitale, Thérrouane, deviendra évêché en 640 et aura pour premier évêque Saint Omer, qui ordonnera au sacerdoce saint Wandrille. Il fonde le premier monastère de sa région : l’abbaye de Saint-Bertin qui connut un beau rayonnement jusqu’à la dispersion de la communauté par la Révolution en 1791.



À quelques kilomètres, se trouvent aussi les vestiges de l’abbaye cistercienne de Clairmarais, fondée au 12^e siècle, et ceux de la Chartreuse de Longuenesse, fondée au 13^e siècle où Saint Joseph-Benoît Labre, le saint pèlerin, fit une tentative de vie religieuse qui échoua.

C’est l’abbaye Sainte-Cécile de Solesmes qui, ayant reçu à Wisques un large domaine, permettra le retour de la vie bénédictine dans la région : les moniales fondent en 1889, puis les moines l’année suivante. Dès le début, les communautés s’inscrivent dans la réforme liturgique de Dom Guéranger, mettant l’accent sur la beauté du chant grégorien.



En 1901, les lois sur les congrégations forcent les sœurs à l’exil vers les Pays-Bas à Oosterhout pendant près de vingt ans. La communauté retrouve son monastère en 1920 et connaît alors un rayonnement spirituel important, attirant de nombreuses vocations jusqu’à compter 84 membres en 1936. Et, en 2013, pour donner un nouveau souffle à la communauté, cette dernière a accueilli un groupe de moniales venues de l’abbaye de Notre-Dame de l’Annonciation du Barroux.

La Fondation a récemment accordé 80 000 € à la communauté de 16 sœurs pour la réfection des toitures du cloître. Celles-ci, en plomb, datent de la construction soit plus de 130 ans !

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE rénovation du cloître de la Trappe de Nový Dvůr

L’abbaye de la Trappe de Nový Dvůr, en République tchèque, est une fondation de la Trappe de Sept-Fons, dans l’Allier. C’est dans un diocèse situé dans l’ancien territoire des Sudètes et comptant seulement 8 000 catholiques pour 800 000 habitants, que les frères fondateurs ont été envoyés il y a 25 ans. La République tchèque et particulièrement Prague, sa capitale, sont réputées pour la beauté de leurs majestueux châteaux médiévaux richement ornés, et ses bières nationales très appréciées. C’est aussi l’un des pays les moins religieux du monde. Aussi, « la présence des moines est un témoignage précieux de la vie avec Dieu, qui touche aussi bien les croyants que ceux qui cherchent le silence et la paix », nous écrit Mgr Tomáš Holub, évêque du lieu.



« Nous envisageons d’entreprendre la réparation du cloître », écrit frère Marie-Siméon, responsable du chantier. « Dans notre architecture, il s’agit véritablement du cœur de l’abbaye. Voilà maintenant 25 ans que les frères fondateurs ont commencé à bâtir le monastère. Il se trouve que j’ai eu la grâce d’assister, à l’âge de 8 ans, à l’un des tout premiers offices célébrés sur le chantier. Malheureusement, le cloître avait été construit à l’économie et nécessitait aujourd’hui d’être rénové. L’architecture inhabituelle avait nécessité des matériaux et des techniques de construction avec lesquels les entreprises tchèques n’avaient guère d’expérience. De plus, certains matériaux, considérés, à l’époque, comme innovants et sûrs, se sont révélés peu durables, c’est notamment le cas de nos toitures en tôle. Cette expérience nous a convaincus de privilégier désormais des techniques et matériaux véritablement éprouvés. Les travaux sont estimés à 410 000 € »

La Fondation a accordé une aide financière de 150 000 € à ce projet de rénovation.



¹ Tunsionibus pressuris/expoliti lapides suis coaptantur locis/per manum artificis/disponuntur permansuri sacris aedificiis. C’est-à-dire : Taillées, ciselées, polies, les pierres sont ajustées à leur place par la main de l’artisan. Il les dispose à jamais dans l’édifice sacré.

² Une bière fortement houblonnée est composée d’environ 5 % de houblon.

RESTAURATION de la toiture du Carmel de Bagnères-de-Bigorre

Le Carmel du Petit Rocher à Bagnères-de-Bigorre fait partie de la **congrégation des Carmélites de l'Enfant Jésus constituée en Pologne en 1921.**



Son fondateur, le père Anselme voit le besoin d'une congrégation apostolique qui aurait pour but de **faire connaître l'esprit du Carmel dans les milieux les plus délaissés spirituellement et matériellement.** Il propose à une de ses filles spirituelles, Janina Kierocinska, de devenir supérieure de la nouvelle communauté déjà composée de cinq candidates et **leur donne comme modèle de vie l'Enfant Jésus ainsi que la petite voie de la Petite Thérèse.** Les œuvres apostoliques doivent être enracinées dans la vie de prière selon la règle du Carmel. « *On ne construit ni sur la bonne volonté, ni même sur vos vertus, mais seulement sur Dieu !* », dira-t-il. « *Vous devez attiser l'amour dans les âmes, c'est l'apostolat véritable. Par cet amour, vous attirerez les âmes vers Dieu* ».

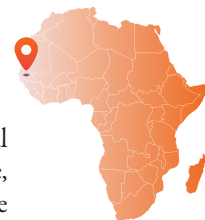
La congrégation s'implante en France en 1991 et compte désormais 3 communautés : Toulon, Beaune et **Bagnères-de-Bigorre, où sont formées les postulantes et novices françaises.**

Au couvent du Petit Rocher, la petite communauté de 10 sœurs restaure progressivement le monastère du 19^e siècle qu'elle a hérité en 2009. Cette année, le besoin se fait sentir de **rénover en urgence une partie de l'hôtellerie car la toiture est très dégradée** par endroits et ne garantit plus l'étanchéité.

La Fondation a pu accorder 50 000 € à ces travaux. MERCI pour votre soutien.



SÉNÉGAL achat d'une voiture pour les Carmes de Kaolack



Les Carmes Déchaux sont présents au Sénégal depuis 2002 au couvent de Keur Mariame, la maison de Marie. Cette mission, envoyée par le couvent des Carmes de Montpellier, est implantée en brousse près de Ndiaffate, à 15 Km de Kaolack.



Elle est formée de 6 frères, tous prêtres missionnaires, et de jeunes sénégalais en formation. Les frères assurent de nombreuses missions à Kaolack et dans sa région mais maintiennent également une présence à Dakar une à deux fois par mois, à plus de 200 kilomètres.

Les frères ont parcouru ces 12 dernières années, plus de 160 000 kilomètres avec leur voiture actuelle. Mais celle-ci s'essouffle et **il est devenu urgent de la changer.** Les nécessités de la mission imposent de se tourner vers un véhicule haut capable de supporter les longs trajets sur piste qui ne manquent pas d'être inondées en hiver.

Les frères ont pu réunir plus de 50 % de la somme grâce à plusieurs mécènes, le reste lui étant apporté par la Fondation.



C'est ainsi que grâce à vous, la Fondation a participé à l'achat de ce véhicule adapté à hauteur de 11 800 €.

Comment aider ?

DON EN LIGNE, VIREMENT OU PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE : rendez vous sur notre site internet www.fondationdesmonasteres.org

PAR CHÈQUE : ordre du chèque « Fondation des Monastères »

LEGS ET DONATIONS : demandez la brochure par le bon de soutien joint ou à legsetdonations@fondationdesmonasteres.org

Vos dons sont déductibles de l'IR ou de l'IFI, selon votre choix et, pour les dons des entreprises, de l'IS.

Merci pour votre soutien et pour votre générosité !



Avantages fiscaux

66 % de votre don sont déductibles de l'Impôt sur le revenu
ou **75 %** sont déductibles de l'Impôt sur la fortune immobilière
ou, pour les entreprises, **60 %** sont déductibles de l'Impôt sur les sociétés.

Un reçu fiscal est systématiquement envoyé sauf demande contraire de votre part.

Lettre des bienfaiteurs de la Fondation des Monastères

Éditeur : Fondation des Monastères, fondation reconnue d'utilité publique - 14 rue Brunel - 75017 Paris - Directeur de la publication : Père François-Marie Humann
Maquette : Claudine Sauvinet - Imprimé en France - ISSN 2681 - 501X

Fondation des Monastères - 14 rue Brunel - 75017 Paris

01 45 31 02 02 - fdm@fondationdesmonasteres.org - fondationdesmonasteres.org